



## Retour sur certaines évolutions du Réseau international des travailleurs sociaux de rue en 2012

*Par Jean Blairon, directeur de RTA*

### 1) Quels effets de mobilisation ?

Relier des partenaires différents en « réseau » peut être réalisé de bien des manières : le terrorisme international, après tout, le fait aussi. Réfléchir sur le sens et la valeur de l'action mise en œuvre par un groupe de partenaires ne peut valablement s'opérer si l'on s'appuie sur le thème du réseau d'une façon à la fois trop lourde et trop légère : c'est le cas si l'approche réticulaire (en réseau) est au centre de l'appréciation (on fait alors beaucoup peser sur elle) et qu'elle est menée sans préciser ce que l'on entend par « réseau »<sup>1</sup> (en diluant dès lors d'office la réflexion d'une façon rédhibitoire).

Nous avons proposé de décrire le Réseau international des travailleurs sociaux de rue comme un **réseau de mobilisation**<sup>2</sup>, qui trouve sa légitimité finale dans la mise à l'agenda politique de **questions** oubliées, niées, ou de **scénarios de réponses** plus satisfaisants que ceux qui sont effectivement choisis.

Le réseau de mobilisation trouve sa force dans l'**intensité de l'accord** autour duquel ses membres « lient leur sort » et dans sa capacité à exprimer, avec **pertinence et cohérence**, un **désaccord** sociétal sur « l'état de réalité » qui est institué par l'agenda politique.

Concrètement, deux types d'action de mobilisation peuvent s'opérer dans un Réseau où les partenaires ont « lié leur sort » :

Les actions où se marquent l'intensité de l'accord et la force du désaccord à un niveau de pouvoir donné : ce fût le cas, en 2012, de la mobilisation autour de la question des Roms, traitée avec si peu d'honneur dans et par l'Union européenne. Les éléments d'évaluation suivants permettent de s'interroger sur le sens et la valeur de ce type d'action<sup>3</sup> :

- \* degré de diversité et de convergence des acteurs en présence ;
- \* degré de mobilisation des instances concernées ;
- \* degré de contestation de la réalité instituée ;
- \* degré d'autonomie de l'acteur dans la prise de position ;

<sup>1</sup> Les travaux de RTA en la matière nous ont permis d'identifier sept catégories de réseau, et de relever de nombreux exemples de confusions et d'incohérence dont l'origine est la conscience insuffisante de la nature et des composantes de la catégorie de réseau dans laquelle on évolue. Cfr J. Fastrès, « pour une typologie du travail en réseau », [www.intermag.be](http://www.intermag.be).

<sup>2</sup> Jean Blairon, « Dynamique associative et construction de réseau : quelques points délicats », <http://www.intermag.be/images/pdf/dynamonde.pdf>.

<sup>3</sup> Nous souhaitons rappeler ici combien une évaluation ne peut être menée que par l'ensemble des protagonistes de l'action elle-même, éventuellement avec l'aide, comme c'est le cas ici, d'un regard extérieur qui assume cette position : il n'appartient pas à l'observateur extérieur de statuer sur le sens et la valeur de l'action, mais bien d'aider les protagonistes à se décentrer par rapport à leur position pour opérer un recul réellement réflexif et critique sur l'action.

\* capacité à échapper au « confinement » de la question : le cas le plus fréquent est la réduction de la protestation à « l'événement politique lui-même » (par exemple l'organisation d'une session extraordinaire du Parlement), sans que des changements effectifs ne soient opérés.

Les actions où le Réseau se donne la capacité de se porter localement dans une situation donnée pour y faire avancer globalement les droits que le Réseau se donne pour mission de faire progresser. C'est le sens de la tentative menée au Congo à propos des droits de l'enfant. Globalement, les questions d'évaluation restent les mêmes ; s'y ajoutent deux défis supplémentaires :  
\* échapper au rôle tout désigné de « donneur de leçons » ;  
\* éviter les tentations inhérentes à la « diffusion de bonnes pratiques », ce terme habillant mal une logique de placage technocratique ; le Réseau de mobilisation ne réunit que des acteurs engagés dans une lutte commune : il convient donc de ne pas considérer que la capacité de pensée et d'action n'est présente et légitime que chez une partie des membres.

L'année 2012 nous rappelle aussi – et notre proposition d'évaluation entend le souligner – qu'il existe des **conditions de mobilisation interne** dont dépend le succès de la mobilisation externe : un accord idéologique ne suffit pas pour donner de la force à une convergence pratique. Il faut « faire des choses ensemble » pour **éprouver** (ressentir, autant que mettre à l'épreuve) la force du lien. Les échanges de pratiques peuvent être porteurs, au-delà de leur contenu, de cet effet. Par exemple, les échanges entre membres à propos de l'approche en rue de la prostitution masculine. L'enjeu est bien de ne pas limiter ses ambitions à la dimension fonctionnelle (par exemple en termes d'apprentissage ou de recul par rapport à ce contenu), mais d'inclure dans l'évaluation de l'action le renforcement du lien en tant que tel.

En matière de mobilisation interne, les « concours internes » semblent fonctionner pour susciter des partenariats entre membres sur des questions ou des thématiques particulières. Ils doivent néanmoins continuer de faire l'objet de toutes les attentions pour éviter d'introduire entre les membres une logique de concurrence (qui est toujours, quoi qu'on en dise, une logique de rapport de force). L'évaluation des appels doit dès lors s'opérer en mettant au poste de commande la question suivante : a-t-on réussi à se maintenir au-dessus des intérêts particuliers de tel ou tel membre (notamment en incluant un point de vue solidaire et la nécessité de poursuivre au moins partiellement l'intérêt général) ? La nature de « l'épreuve » proposée aux candidats qui sont invités à concourir doit donc être congruente à cette question centrale. La question d'un « retour » au Réseau, pour être utile aux membres non retenus par l'appel à projet, est également centrale.

## 2) Trois questions de fonctionnement majeures

### 2.1. En matière d'instances de décision

Deux centres de décision existent de fait pour conduire et administrer la vie du réseau :

le « groupe-pilote », qui réunit les porte-parole des membres ; il décide des admissions, des orientations prioritaires, organise globalement les actions etc.;

les instances de Dynamo International, l'ONG qui est, d'une part, à l'initiative du Réseau et qui, d'autre part, en assume l'animation.

2012 a permis un débat utile et pertinent sur cet aspect « bifide » (qui semble partiellement séparé en deux parties), ses limites voire ses dangers. Le Réseau a donc choisi de rapprocher ses deux centres de décision en les articulant : le groupe-pilote a désigné, par vote, des représentants qui vont siéger dans les instances de Dynamo International. Nous nous réjouissons de l'option prise, dans la mesure où elle peut permettre au Réseau d'éviter les dysfonctionnements habituels aux

« associations-couples » : dans celles-ci, les membres « administrés » deviennent administrateurs, ce qui crée fréquemment des confusions de rôle dommageables et introduit des rapports de force larvés dans la vie de l'association<sup>4</sup>.

Nous serons attentifs en 2013 au fonctionnement de cette articulation nouvelle en nous demandant si elle a été l'occasion de davantage de cohérence et de concertation, si elle a permis des « allers-retours » efficaces entre les deux lieux de décision, si elle a permis au total davantage de participation.

## **2.2. La départementalisation et la gestion décentralisée**

L'augmentation de la taille du Réseau et la multiplication de ses actions, dont on peut se réjouir, crée de facto une nécessité de s'organiser autrement en termes d'actions et de coordination de celles-ci. Le Réseau a choisi de se départementaliser (un département s'occupant de la politique de formation, un autre, de la recherche de financements ; d'autres pourraient voir le jour) et de déléguer une partie de l'animation relative à l'action ainsi départementalisée à une « sous-structure » nationale : l'Institut de formation au Portugal ; l'association de soutien aux membres au Luxembourg, la communication en Espagne.

Classiquement, les activités techniques de support pourraient faire l'objet d'une délégation différente de celle qui prévaudra pour les départements fonctionnels. Ce point des modes de délégation entre les « sous-structure » et l'ONG Dynamo international devra probablement faire l'objet d'une évaluation spécifique ultérieure.

Il nous paraît fondamental, pour ces types de « départements », de dresser, d'explicitier et de rendre publics les **horizons d'attente à leur égard** qui sont ceux des centres de décision. Voici un exemple d'horizons d'attente à propos de l'Institut de formation.

Quelles sont les orientations qui doivent présider à ses actions, initiatives et partenariats (par exemple : développer une politique de formation non fonctionnaliste ; s'ancrer dans la tradition de la formation internationale des adultes ; réfléchir en termes de **politique** de formation...) ? Au début, en effet, on peut postuler un accord implicite entre le département et le Réseau, mais il est clair que le développement même de l'action risque de poser de nouvelles questions, d'accroître la distance entre le département et les centres décisionnels, d'où la nécessité annoncée de (ré)explicitier les orientations de référence.

Quelle proportion d'actions spécifiques (actions menées par l'Institut lui-même) et d'actions en partenariat est attendue ?

Quel niveau quantitatif minimum à atteindre ?

Quelles sont les **épreuves** qui permettront au Réseau de juger l'action menée par l'Institut (exemple : épreuve de cohérence par rapport aux orientations du Réseau ; nécessité d'être « self supporting » ; rapport entre les actions à l'interne de l'Institut et les actions à l'externe ; « retours » au Réseau) ?

Quelle transparence par rapport aux centres de décision du Réseau et par rapport aux membres de celui-ci ?

Ensuite, il conviendra de prévenir la **tendance centrifuge** liée à toute départementalisation. Le point de vue directeur de cette prévention nous paraît être, dans la droite ligne du raisonnement d'un Pierre Bourdieu<sup>5</sup> de vérifier que le Réseau donne davantage de chances qu'hier à un mouvement social supranational de se produire. Pour cela, l'union et l'articulation des organisations mobilisatrices (l'ONG Dynamo International en l'occurrence), des associations mobilisées (les

<sup>4</sup>Cfr notre évaluation de septembre 2012.

<sup>5</sup>Cfr P. Bourdieu, « Les chercheurs et le mouvement social », *Interventions, 1961-2001*, Marseille, Agone, 2002, p. 465 et sq. Nous avons comparé cette position avec d'autres dans « Des formes nouvelles de mobilisation pour l'éducation populaire ? » [http://www.bxllaique.be/docs/rsc/Ble\\_73\\_Blairon.pdf](http://www.bxllaique.be/docs/rsc/Ble_73_Blairon.pdf).

membres du Réseau) et des chercheurs (que le Réseau a réussi à mobiliser ou qu'il a fait naître lui-même) paraît essentielle.

### ***2.3. La multiplication des intermédiaires***

Un réseau de mobilisation de grande envergure a tout intérêt à miser sur une série d'« intermédiaires » qui font circuler le sens et raffermissent le lien. Les rencontres sont essentielles en la matière, mais elles sont insuffisantes. Des intermédiaires « non humains » (site internet refait, newsletters) sont aussi un élément important.

Trois éléments d'évaluation simples, mais majeurs entrent ici en jeu : y a-t-il autant de flux « montants » (des membres vers l'association animatrice) et « transversaux » (entre les membres) que « descendants » ? Y a-t-il un équilibre dans les contributions entre les continents ?

Il faudra résister à la tentation d'interpréter un éventuel déséquilibre en invoquant un manque d'engagement des protagonistes : les choses ne sont évidemment jamais aussi simples.

Ce point devra peut-être faire l'objet d'une évaluation spécifique, ainsi que le surgissement d'un paradoxe possible dans la vie du Réseau : le raffermissement et l'extension de celui-ci ne doit pas paradoxalement masquer l'affaiblissement des membres sur le terrain; nous craignons malheureusement que la dégradation mondiale de la situation sociale et économique n'ait fait que commencer à « libérer » ses effets, et qu'elle n'inspire des régressions multiples en termes de droits, non seulement des populations, mais aussi des associations qui cherchent à les promouvoir ou à les défendre. Il semble également que dans bien des pays, l'action publique soit tentée d'agir en promouvant une « esthétique de la disparition des problèmes », quitte à l'obtenir par un exode permanent des populations les plus fragilisées. Dans un tel scénario, les travailleurs de rue deviendraient des "témoins gênants".